

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Au cœur de la vie montréalaise

**Étude publique du Bilan annuel 2006 du SPVM
et adoption des recommandations de la Commission de la sécurité publique
concernant le schéma de couverture de services**

Montréal, le 18 mai 2007 – La Commission de la sécurité publique tiendra une séance publique le 22 mai prochain pour l'étude du Bilan annuel 2006 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Au cours de cette assemblée, la commission adoptera publiquement ses recommandations à la suite de la consultation publique tenue le 3 mai dernier sur le nouveau schéma de couverture de services. Par la suite, vous aurez l'opportunité de prendre connaissance des réalisations du SPVM et de constater les résultats obtenus en fonction des priorités d'action retenues pour l'année 2006, soit la sécurité routière et la lutte aux gangs de rue. Les actions en rapport avec ces priorités ont eu des impacts positifs et ont permis d'améliorer le bilan routier de l'agglomération de Montréal et de contrer le phénomène des gangs de rue tant par des activités de prévention s'adressant à des clientèles susceptibles d'être recrutées par un gang que par des interventions répressives à l'encontre de ces gangs.

Cette assemblée sera également l'occasion d'en apprendre davantage sur les différents programmes de partenariat et de concertation du SPVM avec la communauté ou encore avec les organismes et services publics. Soulignons que plusieurs de ces programmes rejoignent les jeunes des niveaux primaire et secondaire au moyen notamment de concours de dessin, de jumelage d'étudiants, de pièces de théâtres et d'activités entourant la distribution du bracelet « *Je choisis un bon gang* » grâce à une collaboration soutenue avec des organismes fortement impliqués localement.

Si vous voulez en savoir davantage et donner votre opinion sur le sujet, vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée de la **Commission de la sécurité publique** :

**le mardi 22 mai 2007, à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et commentaires sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe au 872-3770. Le document *Au cœur de la vie montréalaise - Bilan annuel 2006 du SPVM* est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions

La Commission de la sécurité publique relève du conseil d'agglomération et elle est présidée par M. Claude Dauphin, vice-président du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Lachine. Son mandat consiste à étudier toute question touchant la sécurité publique et à faire au comité exécutif et au conseil les recommandations qu'elle

juge appropriées. Mme Vera Danyluk, maire de Ville Mont-Royal est vice-présidente de la commission et les membres sont : Mme Patricia Bittar, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent, M. Anthony Housefather, maire de la Ville de Côte-St-Luc, M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de l'arrondissement de Montréal-Nord, Mme Catherine Sévigny, conseillère de l'arrondissement de Ville-Marie et M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770